

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER CAMBRONNE/GARIBALDI – VENDREDI 5 OCTOBRE 2012

Ordre du jour :

Voirie et propreté dans le quartier

Etaient présents :

Collège des élus :

Valérie GIOVANNUCCI, Adjointe au Maire du 15^{ème} en charge des Conseils de quartier
Cambronne/Garibaldi et Violet/Commerce

Franck LEFEVRE, Adjoint au Maire du 15^{ème} en charge des Déplacements et de la Voirie

Géraldine POIRAUT-GAUVIN, Conseillère de Paris, déléguée auprès du Maire du 15^{ème} à la vie locale pour
les quartiers Cambronne/Garibaldi, Violet/Commerce, Dupleix/Motte-Picquet et Emeriau/Zola

Collège des personnalités qualifiées :

Bernard VANDENDRIS, Association des commerçants Lecourbe-Cambronne

Collège des habitants :

Annie CHAMBAUT

Marie-Christine BERGOT

Elisabeth LINDEN

Pascal WARION

Gaël SERANDOUR

Jean-Daniel GIRAUD

Collège des associations :

Jeanne BARBERET, Association des Locataires Miollis Lecourbe – ALML

Invités :

Aurélien LAMPE - Ingénieur des travaux, Chef de la division du 15 - Direction de la Propreté et de l'Eau

Florence LATOURNERIE - Adjointe de l'Ingénieur en chef de la section territoriale de la voirie du 15^{ème} -
Direction de la Voirie et des Déplacements

Excusés :

Martine MARAGE

Alain MARX

Annick LE VERRE

Valérie GIOVANNUCCI souhaite la bienvenue aux participants et indique qu'elle présidera désormais les Conseils de quartier Cambronne/Garibaldi et Violet/Commerce. Anne-Charlotte BUFFETEAU étant désormais chargée des Conseils Citroën/Boucicaut et Vaugirard/Parc des Expositions.

Voirie :

M. ANTONIOL : Les entreprises de travaux sur le boulevard Pasteur (entre Vaugirard et Lecourbe) ne respectent pas leurs concessions, les camions sont en double file. Il faut faucher l'herbe place Henri Queuille. Des débris sont restés sur le trottoir après un incendie au 21 boulevard Pasteur, des entreprises en profitent pour jeter leurs déchets. Les motos débordent de l'emplacement deux roues près du marchand de motos. **Franck LEFEVRE** interviendra sur ces points.

M. LAVAL : Le magasin DIA a été rénové il y a 6 mois, et a installé sans demander l'autorisation des copropriétaires un système de soufflerie pour refroidir le magasin. Ils n'ont pas prévu de local pour stocker les cartons, palettes, et transpalettes, qui restent devant le magasin et gênent la circulation des piétons. Le trottoir est minuscule devant la pharmacie, là où beaucoup d'enfants attendent le passage du feu au vert. 60 voitures rentrent et sortent du parking de l'immeuble situé au dessus de DIA, elles sont constamment gênées par les voitures qui stationnent sur ce trottoir. Le déplacement de l'arrêt de bus situé en face, plus loin du feu rouge, avait été demandé. **Franck LEFEVRE** : Les propriétaires des palettes seront prévenus, l'amende est élevée. Si les choses ne rentrent pas dans l'ordre, les inspecteurs seront alertés. Les livraisons de la pharmacie se font souvent à cheval sur le trottoir. Il est possible de mettre des potelets pour empêcher l'accès au trottoir, mais les potelets seront aussi gênants, et la Ville a pour politique actuelle de les enlever. Le déplacement de l'arrêt de bus plus haut améliorerait la visibilité piétonne. La suggestion d'agrandissement du trottoir devant la pharmacie sera étudiée.

- Au croisement Garibaldi/Lecourbe, le passage des piétons qui sortent du métro et vont vers l'avenue de Breteuil est juste signalé aux voitures par un panneau de signalisation. Les piétons n'arrivent pas à passer lorsque le feu est vert pour eux, il faudrait rallonger sa durée. Idem du côté boulevard Pasteur. Devant le Crédit Lyonnais, il faudrait décaler le passage piéton qui débouche sur une pile de métro, les piétons circulent mal. La colonne à verre qui cachait les piétons aux voitures a été déplacée pour travaux, elle ne doit pas revenir au point de départ. La place Cambronne est difficile à traverser également. **Franck LEFEVRE** : Si les passages piétons sont décalés, ils ne sont plus empruntés. Même si la place Cambronne est mal conçue, elle n'est malgré tout pas accidentogène. Le Maire du 15^{ème} a demandé une étude pour un réaménagement complet de la place, mais un budget de 2 millions d'euros au minimum est nécessaire. **Florence LATOURNERIE** : Les véhicules en mouvement tournant ne sont pas prioritaires, les piétons doivent s'imposer. Il n'est pas possible de mettre un feu pour arrêter les voitures, car sinon le mouvement tournant ne peut plus se faire, c'est impossible d'avoir un temps pour faire passer tous les usagers. Un signal « priorité piétons » a déjà été ajouté, un allongement léger du temps de feu vert sera étudié. **Aurélien LAMPE** : Cette colonne à verre ne sera pas remise en place.

Mme LEPRINCE : Les livraisons journalières Bio C'Bon et les autocars de voyageurs à l'heure du déjeuner empêchent les bus d'atteindre leur arrêt, ils s'arrêtent donc en double file. Cela génère des embouteillages et les passagers descendent dans la rue. Impossible d'être sur un balcon en raison des moteurs qui restent allumés. Impossible aussi pour les piétons de passer derrière l'abribus, il faut l'avancer. **Franck LEFEVRE** : Ce problème nécessite une intervention de la police, pas un aménagement de voirie. Ils vont le signaler. **Bernard VANDENDRIS** confirme les problèmes liés aux autobus de voyageurs. Il faut cependant trouver un moyen de pouvoir garer des autobus à Paris. Le même problème existe au début de la rue Lecourbe, avec les bus d'activités pour les enfants.

Elisabeth LINDEN : Quelles actions sont menées pour favoriser les déplacements des personnes handicapées dans l'arrondissement ? Quel est le taux d'équipements sonores pour les signaux lumineux ? Y a-t-il des projets ? **Franck LEFEVRE** : La semaine dernière à la Mairie du 15^{ème}, deux tables rondes ont été consacrées aux déplacements et à l'accueil des personnes en situation de handicap. **Florence LATOURNERIE** : Tous les feux avec traversée simple (ni traversée en deux temps, ni mouvement tournant) sont équipés de caissons sonores. Il manque des abaissements de trottoirs dans certains cas : bouche d'égout, de lavage. Tous les passages piétons et escaliers sont équipés de bandes podotactiles. Les potelets sont à boule blanche quand ils sont dans le cheminement piéton, et beaucoup sont enlevés. Les sanisettes ont été remplacées par des modèles accessibles aux PMR. La plupart des lignes de bus sont accessibles (quand 80 % des arrêts permettent le déploiement de la palette).

- Une personne handicapée au 8 villa Poirier a demandé une place de stationnement il y a plusieurs mois et ne l'a toujours pas. **Franck LEFEVRE** : Lors de l'aménagement du plateau surélevé à proximité, une place

GICG a été installée. **Florence LATOURNERIE** : Le taux de 2 % réservé aux places GICG est déjà dépassé dans le 15^{ème}. Leur création se fait en fonction des places existantes à proximité. Les titulaires d'une carte GICG peuvent aussi stationner gratuitement sur le stationnement payant. **Jean-Raymond DELMAS** : Les places qui leur sont réservées ne sont pas utilisées par les transports de fond, afin de ne pas rester coincés. Elles pourraient être supprimées pour libérer du stationnement, comme certaines places de livraisons peu utilisées sur lesquelles on est systématiquement verbalisé. **Florence LATOURNERIE** : Quand ces places ne sont pas libres les livraisons se font en double file et génèrent des embouteillages. Les places pour les transports de fonds sont une obligation réglementaire. La plupart des places de livraison sont autorisées au stationnement la nuit.

- Le revêtement de la rue Blomet est en très mauvais état, est dangereux pour les vélos et piétons. **Mme LECAT** : Il y a des bulles dans le trottoir entre les 50 et 60 rue Blomet. **Franck LEFEVRE** les signalera. Une partie des trottoirs a été refaite. **Annie CHAMBAUT** : Peut-on installer un ralentisseur avant la sortie du square de l'Oiseau Lunaire, très fréquenté par les enfants ? Des vélos sont accrochés aux barrières dans la rue Blomet et gênent les piétons, peut-on les remplacer par des potelets ? **Géraldine POIRAUT-GAUVIN** : Il est nécessaire de refaire la chaussée de la rue Blomet. La Mairie du 15^{ème} avait proposé un plan de déplacements cyclables sur le 15^{ème}, avec des voies de dégagement dont Blomet, plutôt que des rues à forte circulation comme Lecourbe. Pourquoi pas faire une zone 30 devant le square, mais cela implique une piste cyclable en sens inverse. Les 2 % de places handicapées sont-ils un minimum, ou un plafond ? S'il n'y a pas de contrainte, autant satisfaire les demandes.

M. POINCARE : Quelle sera la durée des travaux rue Frémicourt, la rue redeviendra-t-elle à double sens ? **Franck LEFEVRE** : Les travaux s'achèvent en 2014, la rue sera en double sens.

Martine MARCHAND : Les nouveaux lampadaires de la rue du Colonel Colonna d'Ornano ne fonctionnent plus, et ont des couleurs de lampes différentes à harmoniser. Le revêtement mériterait d'être refait. Beaucoup de personnes de la Poste déjeunent là, il faut davantage de poubelles car elles sont souvent pleines. Un banc a disparu depuis 3 ans, il serait bien de le remettre. Les plantations sont peu entretenues. **Franck LEFEVRE** : L'ajout de poubelles sera étudié. Les employés de la Poste laissent leurs mégots par terre, il pense s'adresser à la Poste pour les sensibiliser. Une réunion doit avoir lieu prochainement, avec Gécina et la RIVP, au sujet de la cité étudiante qui doit être réalisée dans cet endroit. A cette occasion tout sera réaménagé, espaces verts et voirie. Des caméras devraient être installées par Gécina et la Ville. Une crèche sera créée dans un local actuel de la Poste. **Aurélien LAMPE** : Une poubelle est prévue au niveau de la Poste. Les futures poubelles comprendront un éteignoir.

M. CHAPUIS : Il y a des trous dans la chaussée, boulevards Garibaldi, Pasteur, et rue de Vaugirard. **Florence LATOURNERIE** : Des rebouchages sont prévues après l'hiver, elle note ces emplacements.

Propreté :

- En raison du stationnement du côté impair de la rue Cambronne entre Miollis et Lecourbe, il est difficile de nettoyer les caniveaux, et le trottoir est moins bien nettoyé. Le matin, la rue Cambronne est jonchée de débris. Les plantations sont pleines de déchets. La villa Croix-Nivert est constamment sale à proximité du garage. Des personnes vident les poubelles sur le sol. Les commerçants ne peuvent-ils pas balayer devant chez eux ? Pourquoi dans certains arrondissements des balayeurs travaillent le dimanche ? **Jean-Raymond DELMAS** : Les services des espaces verts nettoient les jardinets, ce n'est pas facile. Les balayeurs passent, mais il y a un problème d'incivilité et de manque de personnel. Le 15^{ème} est l'arrondissement le plus peuplé mais ne dispose que de 256 agents, tandis que le 18^{ème} en a 344, et que les 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} réunis en ont 406 pour un territoire égal à 75% du 15^{ème}. Le 15^{ème} est puni alors que c'est l'arrondissement qui reçoit le plus de touristes à Paris. **Aurélien LAMPE** : Les balayeurs sont moins nombreux le dimanche, mais présents, par roulement.

- Les étudiants de l'école Condé à l'angle Miollis/Bonvin fument sur le trottoir, bloquent la circulation piétons et jettent leurs mégots par terre. Ils avaient un cendrier qui a été volé. Ne pourrait-on pas faire de la pédagogie dans ces écoles ? Idem pour l'annexe au sein de la résidence Buffon, 18-24 rue Lecourbe. Les élèves occupent aussi la voie cyclable, il faudrait poser une barrière. **Jean-Raymond DELMAS** ira voir cette école pour qu'elle remette un cendrier. Il estime que les commerçants, comme c'est son cas, doivent ramasser les mégots devant chez eux. **Aurélien LAMPE** : La DPE intervient souvent dans les écoles, fait de la pédagogie de manière ludique, propose des visites de centres de tri.

Elisabeth LINDEN : Les comparaisons effectifs / habitants ne sont pas pertinentes. Des conventions sont passées par la mairie centrale avec les arrondissements pour permettre la priorisation des tâches de

propreté. La Mairie du 15^{ème} envisage-t-elle de la signer ? **Jean-Raymond DELMAS** : La Mairie du 15^{ème} travaille en étroite collaboration avec les services, mais n'a pas signé de convention car elles donnent toute la responsabilité sans donner les moyens. La Mairie du 15^{ème} demande que les mairies d'arrondissements aient autorité sur les services de propreté. Il travaille avec M. DAGNAUD, l'adjoint au Maire de Paris en charge de la propreté, qui fait ce qu'il peut avec le budget défini par le Conseil de Paris. **Géraldine POIRAUT-GAUVIN** : Le 15^{ème} est le territoire le plus vaste et dont la population est la plus importante, il y a injustice dans l'attribution des moyens. Les conventions imposaient une obligation de résultat sans donner les moyens de l'atteindre. Des initiatives peuvent être prises par les Conseils de quartier : une journée « je bichonne mon quartier » a été organisée il y a quelques années, les agents avaient fait de la pédagogie dans les écoles, et avaient ensuite dressé des procès-verbaux. Seulement 6 inspecteurs de propreté sont affectés au 15^{ème}, et sont parfois mobilisés ailleurs.

Mme MAISONDIEU : La villa Croix-Nivert est très sale, les murets invitent à déposer les encombrants. Un panneau interdiction de déposer a été installé 15 jours, peut-on multiplier ces pancartes ? Le passage des agents correspond-il aux endroits sales ? **Aurélien LAMPE** : Une dizaine de panneaux sont déposés sur les points noirs, mais ils ne sont pas laissés longtemps sinon ils ne sont plus remarqués. La villa Croix-Nivert est beaucoup balayée, 4 à 5 fois par semaine, et lavée une fois par semaine. Sensibilisation et verbalisation sont nécessaires sur cette rue. **Annie CHAMBAUD** : Ceux qui déposent le font de nuit. Chacun peut prendre son téléphone pour signaler un encombrant. **Pascal WARION** : Pourquoi avoir supprimé les motocrottes ? Quand des travaux de voirie ont lieu, les employés laissent des détritrus.

M. BESNIER a consulté un rapport de direction de la DPE qui indique que certains arrondissements ont un tonnage de poubelles bien plus important. Les panneaux associatifs sont maintenant gérés par la Mairie du 15^{ème}. Les associations ne peuvent communiquer que sur les cabines téléphoniques et dans l'illégalité. Les associations doivent pouvoir s'exprimer sur des supports dédiés. Quelle société nettoie les tags et les cabines téléphoniques, comme annoncé sur le site de la Mairie ? **Aurélien LAMPE** : Les services peuvent demander une intervention (société HTP) sur les façades et le mobilier urbain mais pas sur les cabines, c'est France Télécom. **Valérie GIOVANNUCCI** : Les associations qui souhaitent que leur affiche soit apposée dans les panneaux d'affichage associatif doivent adresser un mail à l'adresse suivante : cica15@laposte.net. **M. BESNIER** : Cela doit être affiché sur le site de la Mairie.

Bernard VANDENDRIS : Les commerçants nettoient autour de chez eux. Chacun a sa responsabilité, la Mairie du 15^{ème} a quand même une latitude d'action. **Jean-Raymond DELMAS** : La Mairie n'a pas d'autorité sur les services et les budgets de propreté, mais ils travaillent en collaboration, et la Mairie du 15^{ème} défend les intérêts des habitants auprès de la Mairie de Paris. Les habitants sont aussi responsables de la propreté, il faut verbaliser mais on ne peut pas mettre un gendarme derrière chacun. **Marie LAGUNE** est d'accord, chacun est responsable de la propreté de sa ville. Dans d'autres Conseils les conseillers se sont organisés pour aborder le problème, ce Conseil devrait faire de même. Le réceptacle à mégots a disparu du café à l'angle Volontaires/Lecourbe. Il faut pouvoir éteindre sa cigarette. Les poubelles de rue ne sont pas assez solides. **Jean-Raymond DELMAS** : Un nouveau marché a été passé, les nouvelles poubelles seront plus esthétiques et équipées d'un éteignoir à mégots. **Valérie GIOVANNUCCI** : Dans l'autre Conseil qu'elle préside, un référent propreté/voirie mène avec elle une marche exploratoire toutes les 3 semaines. Elle proposera de faire de même dans ce quartier.

Géraldine POIRAUT-GAUVIN : On entend de tous bords qu'il faut une proximité de décision, il faudrait un changement du statut de Paris. Elle avait souhaité que l'information des associations du Conseil de quartier puisse figurer sur les panneaux d'information des Conseils, mais cela pose un problème de personnel.

M. ROSOVSKY : La façade du collège Staël, côté Ernest Renan, n'est jamais nettoyée (vitres, volets). **Jean-Raymond DELMAS** : La Mairie du 15^{ème} va essayer d'intervenir de nouveau auprès du Conseil général.

- Le parking sous la station de métro Sèvres/Lecourbe n'est pas payant et dépend du domaine privé d'après la police, mais est sale et des voitures n'ont pas de plaque d'immatriculation. **Jean-Raymond DELMAS** : Il y a beaucoup de gens qui campent à cet emplacement, cela pose problème. **Florence LATOURNERIE** : Cet espace dépend du domaine public. Ce n'est pas encore payant car à une époque le Code de la route interdisait de stationner sous les ouvrages. Cela doit être régularisé, soit ce sera payant, soit cela deviendra un trottoir.

- Boulevard Pasteur, entre Vaugirard et Sèvres, les trottoirs le long du métro sont lavés plusieurs fois par semaine, mais pas le long des immeubles. Angle Staël/Lecourbe, un commerce entrepose ses livraisons.

Valérie GIOVANNUCCI invite à inscrire les questions restantes sur le registre à la sortie, et clôt la séance.